

Copie certifiée conforme

Signature :



Etat exprimé en euros

Bilan Actif

		30/09/2025			30/09/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	436 144	351 679	84 465	145 872
	Concessions brevets droits similaires	143 153	65 493	77 661	14 567
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 464	4 464		
	Autres immobilisations corporelles	1 217 398	899 424	317 974	429 247
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	96 224		96 224	114 325
TOTAL (II)		1 897 383	1 321 059	576 324	704 011
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	1 011 507	35 355	976 151	765 736
	En-cours de production de biens	742 041		742 041	365 313
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 253 686	797 288	3 456 398	3 920 853
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	17 904 145	70 253	17 833 891	16 437 565
	Autres créances	3 105 443		3 105 443	3 622 770
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 643 256		1 643 256	1 947 450
	Charges constatées d'avance	381 507		381 507	382 556
	TOTAL (III)	29 041 584	902 896	28 138 688	27 442 243
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		30 938 967	2 223 956	28 715 012	28 146 254

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

96 224

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	200 000	200 000
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	10 827 001	11 715 651
	Résultat de l'exercice	(82 612)	111 350
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	10 964 389	12 047 001
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	85 943	
	Total des provisions	85 943	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	220 636	482 907
	Emprunts et dettes financières divers (3)	42 295	28 535
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 530 691	13 824 763
	Dettes fiscales et sociales	655 134	959 275
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 124 767	752 013
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)	91 157	51 760
	Total des dettes	17 664 680	16 099 253
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	28 715 012	28 146 254
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(82 612,28)	111 349,63
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		17 607 208	15 880 115
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 498	2 158
(3) Dont emprunts participatifs			

Copie certifiée conforme

Signature :

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		30/09/2025	30/09/2024
		France	Exportation	12 mois	7 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	82 202		82 202	34 328
	Production vendue (Biens)	10 001 955	2 938 003	12 939 958	9 034 920
	Production vendue (Services et Travaux)	641 449		641 449	304 270
	Montant net du chiffre d'affaires	10 725 605	2 938 003	13 663 608	9 373 518
	Production stockée			365 348	25 418
	Production immobilisée			213 687	222 457
	Subventions d'exploitation				2 500
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			640 812	407 839
	Autres produits			7 550	1 962
	Total des produits d'exploitation (1)			14 891 004	10 033 694
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				(435)
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			5 888 635	4 404 311
	Variation de stock			(216 820)	588 014
	Autres achats et charges externes			5 509 712	3 008 388
	Impôts, taxes et versements assimilés			76 175	50 780
	Salaires et traitements			1 282 390	912 310
	Charges sociales du personnel			593 586	420 125
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			427 307	158 661
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			833 539	363 469
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			258 548	210 794
	Total des charges d'exploitation (2)			14 653 070	10 116 417
RESULTAT D'EXPLOITATION				237 934	(82 723)

Compte de Résultat 2/2			Etat exprimé en euros		30/09/2025	30/09/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION					237 934	(82 723)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)					15 256
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)					
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				283 239	453 847
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers					283 239	469 103
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
	Intérêts et charges assimilées (4)				351 712	369 417
	Différences négatives de change				1 380	596
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières					353 092
RESULTAT FINANCIER					(69 853)	99 090
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS					168 081	16 367
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion				7 872	60 200
	Sur opérations en capital					
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels					7 872	60 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion				105	458
	Sur opérations en capital				213 509	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				85 943	
	Total des charges exceptionnelles					299 557
RESULTAT EXCEPTIONNEL					(291 685)	59 742
PARTICIPATION DES SALARIES						
IMPOTS SUR LES BENEFICES					(40 991)	(35 241)
TOTAL DES PRODUITS					15 182 116	10 562 997
TOTAL DES CHARGES					15 264 728	10 451 648
RESULTAT DE L'EXERCICE					(82 612)	111 350
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs						
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs						
(3) dont produits concernant les entreprises liées						
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées						

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **28 715 012** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **15 182 116** euros et un total **charges** de **15 264 728** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-82 612** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et ses règlements ultérieurs modificatifs lorsqu'applicables à l'entité .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Logiciel informatiques	de 01 à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans
Matériel de transport	01 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	de 03 à 05 ans
Frais de développement	de 6 mois

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Tableau des stocks de produits finis :

	30/09/2025	30/09/2024
Stock entrepôt 109	1 941 806	2 425 760
Stock entrepôt 109 - Réassort	133 152	
Stock entrepôt 109 quai d'expédition	646 513	610 075
Stock en transit sur matières premières		
Total stock produits finis corners	2 721 471	3 035 836

Stock GL	65 799	112 021
Stock BHV	-	89 326
ILLUM	42 961	53 368
Total stock produits finis corners	108 760	254 715

Stock agents commerciaux	43 597	49 521
Charlot- Showroom	64 684	147 279
Stock agents presse	63 697	-
Stock VP hors défectueux	1 220 080	766 913
Stock VP défectueux	31 395	10 776
Total stock produits finis autres	1 423 453	974 488

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Méthode de dépréciation des stocks :

- Tous les articles défectueux sont provisionnés à 50 %
- Tous les articles des dépôts Vente Presse sont provisionnés à 50%
(hors Carry over actifs)
- Tous les articles saisonniers à partir de la collection 40 (Automne hiver 2022) ne sont plus commercialisés dans les canaux de distribution classique et sont donc provisionnés à 50%
- Les articles de collections antérieures ou égales à 40 et identifiés comme des Carryover actifs ne sont pas provisionnés.

La dépréciation de 50% provient du fait que la société estime pouvoir revendre ces articles à 50% de leur coût de revient auprès d'un broker.

Cette méthode statistique d'évaluation de la dépréciation des stocks reposant sur des critères objectifs et spécifiques, tenant compte de la nature des produits et des conditions de leur commercialisation, la dépréciation n'a pas été réintégré fiscalement.

Des frais de conception pour les collections ultérieures à l'exercice en cours sont dorénavant comptabilisés et sont amortis sur une durée de 6 mois.

Provisions pour risques et charges

Les risques et les charges que des événements survenus ou en cours ont rendu probables à la clôture de l'exercice, entraînent la constitution de provisions, dans le respect du principe de prudence.

La société respecte les dispositions relatives aux passifs introduites par le règlement CRC n° 2000-06 : un

passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ecarts de conversion

Les créances et les dettes libellées en devises sont valorisées au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion en résultant sont inscrits distinctement au bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Lorsque l'opération traitée en devises est assortie d'une opération parallèle destinée à couvrir les conséquences de la fluctuation du change (couverture de change), la provision n'est constituée qu'à concurrence du risque non couvert.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits marquants

Depuis le 01/10/2024, la société ferait de nouveau parti d'une intégration fiscale avec en société mère tête d'intégration fiscale la SAS BILLY INVEST.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 28500€HT.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le calcul de la provision pour indemnité de fin de carrière fait apparaître une dette actuarielle de 28 688 €. Le taux d'actualisation brut est de 3,3 %. L'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques suivant :

- Paramètres économiques : l'augmentation annuelle des salaires : 1% Constant pour toutes les catégories
- Paramètres techniques : la méthode de calcul retenue est la méthode ANC 2021
- Paramètres sociaux : le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 64 ans pour toutes les catégories.

Les provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) ne font pas l'objet d'une comptabilisation.

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	30/09/2025	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	30/09/2025	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan		84 465			

Fonds commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	222 457		213 687			436 144
	Autres	64 729		78 425			143 153
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	287 186		292 112			579 297
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 464					4 464
	Instal., agencement, aménagement divers	1 118 870		9 343			1 128 213
	Matériel de transport	151					151
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	108 057		16 561		35 585	89 034
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 231 542		25 905		35 585	1 221 862
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	114 325		2 098		20 199	96 224
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	114 325		2 098		20 199	96 224
TOTAL		1 633 052		320 114		55 783	1 897 383

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	76 585	275 094		351 679
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	50 162	15 331		65 493
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	126 747	290 425		417 172
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	4 464			4 464
Autres Instal., agencement, aménagement divers	732 543	114 171		846 714
Matériel de transport	151			151
Matériel de bureau, mobilier	65 138	22 710	35 289	52 559
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	802 295	136 881	35 289	903 888
TOTAL	929 042	427 307	35 289	1 321 059

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		85 943		85 943
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		85 943		85 943
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	373 163	832 643	373 163	832 643
	Sur comptes clients	115 957	896	46 600	70 253
	Autres	213 213		213 213	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	702 333	833 539	632 976	902 896
TOTAL GENERAL		702 333	919 482	632 976	988 839
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			833 539 85 943	632 976	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	4 253 686	4 265 066		11 380
Approvisionnements				
Matières premières	985 682	746 897	238 785	
Autres approvisionnements	25 825	47 789		21 965
TOTAL I	5 265 193	5 059 753	238 785	33 345
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux	742 041	365 313	376 728	
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III	742 041	365 313	376 728	
Production stockée (Total II + Total III)			376 728	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	96 224	96 224	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 904 145	17 904 145	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	851	851	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 041	6 041	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 355 169	2 355 169	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	214 721	214 721	
	Débiteurs divers	528 661	528 661	
	Charges constatées d'avances	381 507	381 507	
	TOTAL DES CREANCES	21 487 319	21 487 319	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		214 721		

		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 498	1 498		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	219 137	161 665	57 472	
	Emprunts et dettes financières divers	29 073	29 073		
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 530 691	15 530 691		
	Personnel et comptes rattachés	131 464	131 464		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	148 433	148 433		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	354 774	354 774		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 463	20 463		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	13 222	13 222		
	Autres dettes	1 124 767	1 124 767		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	91 157	91 157		
	TOTAL DES DETTES	17 664 680	17 607 208	57 472	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		261 039			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		381 507	381 507
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			381 507

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des Produits à recevoir		435 076
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	24 825	24 825
Autres créances <i>RABAIS A OBTENIR & AVOIRS...</i> <i>ORG.SOCIAUX PRODUITS A RECEV.</i> <i>AUTRES PRODUITS A RECEVOIR GROUPE</i>	2 927 6 041 401 282	410 251

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2025	30/09/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	24 825	12 144	12 681	104,42
Autres créances	410 251	464 225	(53 974)	-11,63
TOTAL	435 076	476 369	(41 293)	-8,67

Les autres créances clients correspondent à une facture à établir de ILLUM et DE LULLI liées au chiffre d'affaires générés au mois de septembre 2025.

Les autres créances correspondent à :

- Des avoirs à recevoir pour 2927€
- Remboursement AXA à recevoir pour 6041€
- Des intérêts sur créances clients de 107, 108 et 110 pour un total de 401282€

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des Charges à payer		866 138
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 498
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>1 498</i>	
Emprunts et dettes financières divers		13 222
<i>INT CC - CPTES COURANTS ORDINAIRES</i>	<i>13 222</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		276 816
<i>FOURNISSEURS FACT/N.PARVENUES</i>	<i>276 816</i>	
Dettes fiscales et sociales		212 139
<i>*PERSONNEL CP ET CS NON DEDUCT</i>	<i>101 407</i>	
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	<i>30 000</i>	
<i>PROVISION CHARGES SOCIALES SUR</i>	<i>47 101</i>	
<i>ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYER</i>	<i>20 191</i>	
<i>ETAT, CHARGES A PAYER</i>	<i>12 587</i>	
<i>ETAT - TA</i>	<i>853</i>	
Autres dettes		362 463
<i>AUTRES CHARGES A PAYER GROUPE</i>	<i>362 463</i>	

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2025	30/09/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 498	2 111	(613)	-29,02
Emprunts et dettes financières divers	13 222		13 222	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 816	269 388	7 428	2,76
Dettes fiscales et sociales	212 139	228 839	(16 700)	-7,30
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	362 463	694 481	(332 018)	-47,81
TOTAL	866 138	1 194 819	(328 681)	-27,51

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se composent principalement des factures non parvenues des divers prestataires. : META (74K€), NEW LOOK (19K€), FINDING (11K), MORCH (20K€), UPS (18K€), ODYCE (25K€), CS AVOCAT (12K€)

Les dettes sociale et fiscales se composent des provisions sur congés et primes (199K€) et des diverses taxes provisionnées (CVAE, FCP...)

Les autres dettes sont composées des autres charges correspondant au intérêts sur dette pour 110 et 107, pour 362K€.

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des produits exceptionnels		7 872
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 872
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPT. GESTION</i>	7 872	
Total des charges exceptionnelles		299 557
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		105
<i>AMENDES FISCALES ET PENALES</i>	105	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		213 509
<i>VAL. RES. DES IMMO. CORPORELLES</i>	296	
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS</i>	213 213	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		85 943
<i>DOTATIONS AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES</i>	85 943	
Résultat exceptionnel		(291 685)

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		200 000,00	1,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		200 000,00	1,0000	200 000,00

Effectif moyen

		30/09/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		11	
	Professions intermédiaires			
	Employés		13	
	Ouvriers			
	TOTAL		24	

109*

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 31 RUE CHARLOT, 75003 PARIS
444 243 935 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à -82 612 euros en totalité au compte « report à nouveau » s'élevant ainsi à 10 744 389 euros.

L'Associée Unique décide de réaffecter le « report à nouveau » en « Autres réserves ».

Certifié conforme
La Présidente





Odycé Fidéa SAS
Membre de Moore Global
5, rue Salneuve 75017 Paris

109

Société par actions simplifiée
RCS Paris 444 243 935
31 rue Charlot
75003 - PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

**109**

Société par actions simplifiée
RCS Paris 444 243 935
31 rue Charlot
75003 – PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

À l'associé unique de la société 109,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 109 relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les stocks, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes..

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la



convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 mars 2026
Le commissaire aux comptes,

Signé par :

F34B4AE4D620461...

Aurélie LAFITTE

Odycé Fidéa SAS

Membre de Moore Global